

Nombre de membres**en exercice:** 10**Séance du mardi 14 février 2017**

L'an deux mille dix-sept et le quatorze février l'assemblée régulièrement convoquée le , s'est réunie sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 10**Votants:** 10**Sont présents:** Dominique LEGRESY, Gisèle BOUZOU, Bernard CAISSO, Sylvie CHIMINELLO, Marielle COLOMB, Marie-Claire DELMAS, Benjamin FRANCOUAL, Ludovic LECOUSTRE, Olivier QUERCY, Hervé VALETTE**Représentés:****Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Sylvie CHIMINELLO**DETR - 2017_003**

Mme CHIMINELLO informe le conseil qu'en raison de la différence de taux appliqué entre la partie mairie et les logements municipaux nous devons revoir notre tableau de financement comme suit:

devis HT		
	mairie	logement mairie
1. Etude énergétique ante		2 900
2. Archi ou chef de chantier		7 500
3. Toiture		32 813
4. Sécurisation normes SDIS	12 500	
5. Mairie adap	1 828	
5. Huisseries	39 474	
6. Chauffage		47 278
sousTotal projet HT	53 802	90 491
	total HT	144 293
subvention		
	montant	subv
detr mairie (25%)	53 802	13 451
detr logement (30%)	90 491	27 147
département	100 000	15 000
région énergie	56 504	19 776
total		75 374
auto financement		68 919
	montant	taux
subv detr total	40 598	28,14%

station epuration - 2017_004

Mr le Maire expose au conseil qu'au regard de la non évolution du côté des entreprises, notre avocate Me Mas propose que nous fassions constater par huissier les dégâts à la station. le coût est estimé à 400€ environ.

Poste d'employé communal:

Le contrat de l'employé communal prend fin le 17 mars 2017.

Mr le maire propose de reconduire l'occupation du poste et de faire publicité de cette vacance. Dans les échanges qu'il y a eu, le souhait de pouvoir évaluer d'autres options a été prépondérant.

Nous avons donc décidé de faire faire des devis à des entreprises ou associations avec pour objectif de comparer les engagements financiers et ainsi prendre une décision en connaissance de cause.

Urbanisme :

Mr le Maire expose qu'il faut renouveler la convention avec le service urbanisme du Grand-Figeac, ce que le conseil valide à l'unanimité.

Mr le Maire expose au conseil municipal son souhait de ne pas signer l'arrêté portant délégation de signature dans le cadre du service commun (ADS) ce que le conseil valide à l'unanimité.

Motion train de nuit :

Malgré l'annonce d'Alain Vidalies, secrétaire d'Etat aux Transports confirmant le maintien du train de nuit Rodez – Capdenac – Figeac – Paris, de premières dégradations concernant ce train sont annoncées par la S.N.C.F. dès le mois de décembre 2016.

D'une part, celles-ci prévoient de réduire sa composition de 4 voitures à 3 voitures, ce qui entrainera la suppression de 42 couchettes en 2ème classe soit 40% de l'offre. D'autre part, la S.N.C.F. augmente les tarifs, notamment ceux de l'offre Prem's (anticipation du voyage) à 35 € qui ne sera plus disponible le vendredi et le dimanche soir.

Des dégradations encore plus lourdes de conséquences sont programmées pour l'été 2017 car la S.N.C.F. prévoit de fermer toutes les nuits pendant plusieurs années les deux voies de la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse (P.O.L.T) pour effectuer des travaux pour une période de deux à quatre ans. En raison de ces travaux, elle envisage de faire circuler le train de nuit Rodez – Capdenac – Figeac – Paris via Toulouse et Bordeaux avec un départ de Rodez à 20h30 au lieu de 22h40 et retour arrivée à Rodez à 9h40 au lieu de 6h17. Si ce projet est mis en œuvre, le train ne desservirait plus les gares de l'Aveyron et du Lot entre Rodez et Brive.

Le conseil municipal de CORN réuni en séance plénière le 14 février 2017:

- *S'oppose à l'unanimité à toutes les dégradations de service du train de nuit Rodez – Capdenac – Figeac – Paris, au travers de la suppression de la voiture couchette comportant 42 places de 2nde classe soit une moyenne de 5 000 à 7 500 voyageurs par an qui pourront se voir refuser l'accès à ce train,*
- *Demande à la S.N.C.F. de répondre favorablement à la proposition de desserte initiée par le Syndicat C.G.T. des Cheminots et soutenue par l'Association de Défense de la Gare d'Assier et de Promotion du Rail, à savoir faire circuler ce train via Brive - Périgueux et Coutras pendant toute la durée des travaux de la ligne P.O.L.T. afin de maintenir dans des créneaux horaires satisfaisants la desserte des gares de l'Aveyron et du Lot pour un Service Public Ferroviaire répondant aux besoins des usagers.*

Demande de subvention pour un voyage scolaire de l'école d'Assier:

Mr le Maire expose la demande de la Directrice de l'école d'Assier concernant une demande de soutien pour un voyage scolaire. Sur la commune un enfant est concerné, il est décidé, à l'unanimité et de façon exceptionnelle d'accorder une aide de 50€.

Convention de service internet et URSSAF.

Mr le Maire expose qu'il est nécessaire de renouveler la convention de service internet avec le Centre de Gestion Départemental, ainsi qu'avec l'URSSAF.

Le conseil adopte à l'unanimité ces conventions

Questions diverses:

Le Lot modifie le redécoupage des circonscriptions d'action sociale et renomme ses services. En effet les Centres Médico-Sociaux deviennent les Maisons des solidarités départementales. Pour notre secteur nous dépendons toujours de Gramat.

Mr le Maire et Mr Quercy ont rencontré Mr Conte du STR de Lacapelle Marival afin d'étudier l'implantation de la signalisation d'information locale. Mr Conte valide le fait qu'on installe les poteaux pour l'implantation de la SIL devant le gîte de Mr et Me Delmas, devant ou sur le mur des poubelles; en bas de la côte au pied du panneau directionnel.

Erdef nous a informés du passage d'une société d'élagage sur la ligne CAJARC/ASSIER

Le président du conseil Départemental nous a informé par courrier que le département n'est plus compétent en matière de transport scolaire. C'est la région qui assure la compétence. Les accompagnateurs seront supprimés pour tout le département.

Un poste d'enseignant est menacé à l'école de Livernon.

Le conseil municipal, de Corn, réunit en séance plénière le 14 février 2017, considère qu'au regard de l'évolution spécifique de notre territoire tant sur le plan économique que démographique ne peut accepter que l'éducation Nationale porte atteinte à la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants de l'école de Livernon.

Pour cela le conseil municipal à **l'unanimité**, s'oppose fermement à la suppression d'un poste à l'école de Livernon.

le plan de l'éclairage public

Mr le Maire, Me Chiminello et Mrs Quercy et Lecoustre ont rencontré Mr Pacot du Grand Figeac a fin de fianliser **le plan de l'éclairage public** qui va être rénové dans le cadre du renforcement électrique des Combelles. Le principe est de faire mieux avec autant de point lumineux grâce à la technologie LED. En effet cette technologie permet de diriger les flux lumineux et ainsi de maîtriser les zones éclairées. De plus les LED sont moins consommatrice d'énergie.

Déchets ménagers

Mr le Maire rappelle que le SIRTOM n'existe plus depuis le 31/12/16 et que le Grand- Figeac a donc la compétence ramassage des déchets ménagers. Pour gérer cette compétence une commission AD'hoc a été créée en reprenant les délégués titulaires au SMIRTOM. Or Mr Lecoustre qui siégeait aux réunions avait un poste de suppléant. Par conséquent, il ne pouvait siéger à la commission du Grand- Figeac. Mr le Maire propose que Mr Lecoustre deviennent le représentant de la commune pour cette commission déchets ménagers. Le conseil est d'accord à **l'unanimité**.

la croix de Crayssac

Mme Burgos souhaite payer la restauration de la croix de Crayssac à ses frais. Le Conseil valide sa demande.

les chemins communaux

A Peyrelongue Mrs Valette et Quercy ont aidé l'employé communal pour poser une clôture afin de protéger les chemins communaux.

Commune 100% compostage

Mr le Maire informe que la commune ayant été retenue par le SYDED sur le projet « commune 100% compostage » une rencontre a eu lieu avec les agents dédiés afin de dresser le bilan de ce qui se fait et de ce qui pourrait ce faire.

L'après midi intergénérationnelle du CCAS a été un succès. Une ambiance conviviale a permis à chacun de passer un bel après midi.

Mr Quercy informe le conseil que le **syndicat AEP** a réfléchi a une amélioration réseau sur le cause de CORN notamment pour alimenter un poteau incendie sur le Suquet. Mais l'ampleur des travaux et le dénivelé font reporter ses travaux à plus tard.

Me Chiminello a rencontré Mr Alléguède Patrick afin de remettre à jour le **site internet**. Plusieurs personnes vont intervenir afin de maintenir à jour ce site.

Mr le Maire informe le conseil que la mairie est sollicitée pour des installations d'habitants sur la commune.
Fin 22h40